

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 SEPTEMBRE 2024.**

Liste des délibérations
(article L.2121-25 du CGCT)

Délibération n°2024-06-01 : Versement d'une subvention complémentaire au budget annexe « Caisse des Ecoles ».

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-06-02 : BP CAISSE DES ÉCOLES 2024 : Décision modificative n°1.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-06-03 : Vente d'un équipement communal type évier inox : fixation du prix.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-06-04 : Création d'une régie d'avances.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-06-05 : Avenant règlement cimetière.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-06-06 : Avenant de résiliation à la convention avec l'Ecole Privée pour la livraison des repas.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-06-07 : Taxe foncière sur les propriétés bâties des entreprises : exonération en faveur des immeubles situés en zone FRR "France Ruralités Revitalisation" rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466G du code général des impôts.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2024-06-08 : Aménagement entrée Centre Bourg route de Civray : Convention Orange.

Adoptée à l'unanimité.

Le Maire,



Michel JARRASSIER

Affichée le 20 septembre 2024.